

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES DECEMBRE 2026 – UPVD

DÉCLARATION INDIVIDUELLE DE CANDIDATURE (DIC)

Scrutins de liste : CSA ou CPE • Vote électronique du 3 au 10 décembre 2026

À remplir par chaque candidat-e – signature manuscrite obligatoire.

À remettre en original à la D2RH par le délégué de liste au plus tard le jeudi 22 octobre 2026 à 17 h.

Les autres pièces de candidature sont déposées via CANDELEC.

1. Scrutin concerné

Instance : ☐ CSA de l'UPVD ou ☐ CPE

Si CPE uniquement --> Filière : ☐ BIB ☐ ITRF ☐ AENES / **Catégorie :** ☐ A ☐ B ☐ C

2. Identité du/de la candidat-e

Civilité ☐ M. ☐ Mme

Nom de famille : _____

Nom d'usage : _____

Prénom(s) : _____

Date de naissance ____ / ____ / ____

3. Situation administrative

Statut ou corps d'appartenance : _____

Affectation à l'UPVD : _____

4. Organisation syndicale

Liste présentée par : _____

Fédération / union, le cas échéant : _____

Candidature commune, le cas échéant : _____

Je déclare être candidat-e à l'élection des représentants du personnel pour l'instance indiquée ci-dessus, sur la liste présentée par l'organisation syndicale mentionnée.

Fait à : _____ Le : ____ / ____ / 2026 Signature manuscrite du/de la candidat-e :

Partie Réservée à la D2RH – Accusé-réception

Déclaration de candidature reçue le ____ / ____ / 2026 et enregistrée au Registre des candidatures au n° _____

Cachet de la D2RH